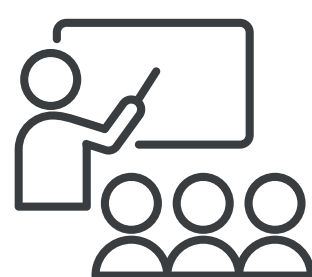


## EXPLOITER UNE ENTREPRISE DE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS À ST BARTHÉLEMY



### LA FORMATION

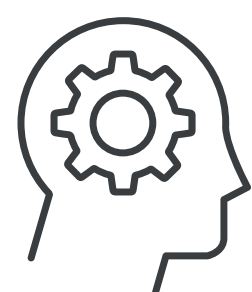
Cette formation de 210 heures vise à fournir aux professionnels du transport routier de voyageurs à Saint-Barthélemy les compétences essentielles pour gérer et exploiter une entreprise conforme à la réglementation locale et nationale.

Elle couvre la gestion financière, incluant l'analyse des coûts, la rentabilité et l'évaluation des résultats. Un volet juridique aborde le droit commercial, les normes techniques et la sécurité, tandis qu'un module spécifique traite de la réglementation du transport routier applicable à Saint-Barth. La formation inclut également des compétences en gestion d'entreprise et management, avec un focus sur l'optimisation des ressources et la prévention des conflits. Enfin, un module est dédié à la réglementation sociale, abordant le recrutement, les obligations légales et la gestion des contrats de travail.



### LES OBJECTIFS

- Acquérir l'ensemble des dispositions et obligations professionnelles/réglementaires dans le cadre de l'activité que le gestionnaire envisage de développer ou de créer. Définir les organismes et/ou structures d'aides et de conseil auxquels il peut faire appel.
- Mettre en œuvre les connaissances et aptitudes pratiques nécessaire pour diriger une entreprise de transport routier de marchandises sur le territoire de Saint Barthélemy.
- Assurer la pérennité et rentabilité économiques de l'entreprise.



### MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

#### Outils :

- Salle de formation équipée, adaptée à l'accueil des participants et aux besoins pédagogiques, incluant :
  - Paperboard,
  - Moyens audiovisuels adaptés aux contenus (vidéoprojecteur, écran, sonorisation),
  - Supports numériques (diaporamas, vidéos, présentations PowerPoint),
  - Documentation réglementaire remise et/ou accessible pendant la session (textes législatifs et normatifs en lien avec la thématique abordée),
  - Manuel de cours individuel, comprenant les contenus théoriques, ainsi que des exercices pratiques, remis à chaque participant.

#### Méthode :

Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges, des débats, des retours d'expériences, des études de cas, des vidéos et des examens blancs.

### LE LIEU

La formation se déroulera  
en présentiel à Saint-Barthélemy

### CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE  
MULTIPROFESSIONNELLE Établissement  
Public Territorial  
de la Collectivité de Saint-Barthélemy 57  
chemin des Sables - Saint Jean 97133  
Saint-Barthélemy  
Tél. : 05 90 27 12 55  
Port : 06 90 68 51 04  
gregory.guerot@cemstbarth.com  
www.cemstbarth.com



# PROGRAMME



CHAMBRE ECONOMIQUE  
MULTI-PROFESSIONNELLE  
— Saint-Barthélemy —

La formation de vos projets commence ici....

## DÉTAILS

### THÈME 1 – GESTION FINANCIÈRE PARTIE 1 (35H00)

- Approche du coût de revient en transport de voyageurs
- Elaboration du prix de vente
- Calcul de marge et de rendement
- Calcul du seuil de rentabilité

### THÈME 2 – ASPECTS JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE ET NORMES TECHNIQUES (35H00)

- Analyser l'environnement économique du transport sur St Barth
- Normes et exploitation techniques
- Sécurité en transport routier de voyageurs
- Droit civil et commercial

### THÈME 3 – RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS (35H00)

- Code des transports National
- Code des transports de Saint Barthélemy
- Réglementation des transports de voyageurs applicable à Saint Barthélemy

### THÈME 4 – EXPLOITATION D'UNE ENTREPRISE DE TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS À ST BARTHÉLÉMY (35H00)

- Organisation et suivi des moyens de l'entreprise
- Planification et optimisation des moyens
- Management et prévention des conflits

### THÈME 5 – RÉGLEMENTATION SOCIALE EN TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS (35H00)

- Recrutement, formation et suivi du personnel
- Les obligations et contrôles
- Le contrat de travail

### THÈME 6 – GESTION FINANCIÈRE PARTIE 1 (35H00)

- Définir appréhender et analyser le compte de résultat
- Définir appréhender et analyser le bilan

## PROFIL FORMATEUR

Tous les formateurs répondent aux exigences des cahiers des charges dont l'expérience professionnelle et les diplômes ont été validés.

## PRÉ-REQUIS

Maitrise écrite et orale du français ainsi que des opérations de calcul de base.

### LA DURÉE

La durée du stage est de 210h réparties de la manière suivante : 192h de formation en présentiel 18h d'examen en présentiel



## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant créer une entreprise de transport routier de voyageurs avec des véhicules de plus de 9 places.

### PARTICIPANTS

minimum : 5  
maximum : 5





# PROGRAMME



CHAMBRE ECONOMIQUE  
MULTI-PROFESSIONNELLE  
— Saint-Barthélemy —

## MÉTHODE D'ÉVALUATION

Chaque semaine de formation correspond à un bloc de compétences. À l'issue de chaque bloc, une évaluation écrite est organisée afin de mesurer les acquis du participant.

### FORMAT DE L'EXAMEN

Évaluation théorique rédigée, composée de questions ouvertes.

Les exercices sont de taille et de complexité variables, et peuvent inclure :

- L'analyse de cas concrets
- L'application de la réglementation
- Ou des mises en situation

### ORGANISATION

- Les examens sont réalisés en présentiel, dans les locaux de la CEM
- Durée de chaque session : 3 heures
- Barème : chaque examen est noté sur 200 points

### SEUILS DE VALIDATION

- Une note minimale de 120/200 est requise pour valider le bloc.

En cas de note inférieure à 120, le bloc est non validé, sans possibilité de repêchage.

Le participant devra se représenter, au terme de la dernière semaine de formation, à une épreuve de rattrapage pour valider le bloc ou les blocs de compétences.

En cas d'échec au rattrapage, le participant disposera d'un délai de trois ans à compter de l'achèvement de la formation pour se représenter aux épreuves non validées. Durant ce délai, il conservera le bénéfice des notes déjà acquises.

À l'expiration de ce délai, le participant perd le bénéfice des épreuves validées et devra suivre une nouvelle fois l'intégralité de la formation.

## JURY

À la fin de la formation et pour valider officiellement les résultats, le jury se réunit pour valider.

Ce dernier est composé de :

- Du Président de la Collectivité ou son représentant,
- Du chef de la police territoriale ou son représentant,
- Du responsable du service en charge du transport routier ou son représentant,
- D'un représentant d'une organisation professionnelle ou de chefs d'entreprise du secteur du transport routier de voyageurs
- D'un représentant de l'organisme de formation
- Du correcteur

Le jury délibère au vu des notes et appréciations obtenues des candidats dans un délai de 8 jours à compter de la date de clôture des épreuves.

Les résultats seront communiqués au candidats par le service en charge des transports routier



## FINALITÉ

- Attestation de fin de formation.
- Certificat de capacité professionnelle délivrée par les autorités compétentes en cas de réussite à l'examen.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

## LE COÛT & LA DATE

L'attribution de la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap Alexia Louis au 0590 27 12 55 ou su [alexia.louis@cemstbarth.com](mailto:alexia.louis@cemstbarth.com)



**POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM : [WWW.CEMSTBARTH.COM](http://WWW.CEMSTBARTH.COM)**